

LIGNE DIRECTRICE OPÉRATIONNELLE

LDA 01

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

SUJET:	PERSONNEL VISÉ: TOUT LE PERSONNEL	
Lignes directrices du service	ÉMISSION:	MODIFIÉ LE:
	2015-12-01	

1. <u>BUT</u>

Afin de transmettre le plus clairement possible au personnel les politiques ainsi que les façons d'opérer à l'intérieur du service, la présente ligne directrice vise à :

- 1.1 définir la politique du service en matière de directive;
- 1.2 définir le genre de directives émises.

2. POLITIQUE DU SERVICE

Les lignes directrices constituent un instrument permettant de réaliser les objectifs et les politiques énoncées par la direction du service.

Elles sont, à l'égard des membres du service, un guide pour l'opération et se limitent aux aspects strictement essentiels à diriger et coordonner efficacement les affaires du service.

Le sujet d'une ligne directrice est déterminé dans le but d'améliorer les méthodes de travail ou de corriger certains problèmes de type administratif ou opérationnel.

En aucun temps, les directives ne doivent être interprétées comme limitant l'initiative, l'action ou la responsabilité des membres du service dans l'exercice de leur fonction.

3. GENRE DE LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices du service sont les suivantes :

- Les lignes directrices administratives;
- les lignes directrices opérationnelles;
- les lignes directrices sécuritaires;

.

LDA-01 Page 1 sur 2

POCHER-PERCE INCENDIE

LIGNE DIRECTRICE OPÉRATIONNELLE

LDA 01

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

SUJET:	PERSONNEL VISÉ: TOUT LE PERSONNEL	
Lignes directrices du service	ÉMISSION: 2015-12-01	MODIFIÉ LE:

- 3.1 Les lignes directrices administratives fixent les normes dans la prise de décisions et complètent quelques fois les détails qui manquent dû à la nature stricte du langage légale des lois et règlements. Les lettres LDA serviront à indiquer ce genre de directive (LDA pour ligne directrice administrative).
- 3.2 Les lignes directrices opérationnelles réduisent la confusion et accroissent la sécurité; aide à définir un plan préétablit lors des opérations et contribuent à renforcer les procédures d'opérations normalisées. Les lettres LDO serviront à indiquer ce genre de directive (LDO pour ligne directrice opérationnelle).
- 3.3 Les lignes directrices sécuritaires définissent les exigences de base à appliquer par le personnel, elles doivent être suivies à la lettre sans égard à la stratégie employée. Les lettres LDS serviront à indiquer ce genre de directive (LDS pour ligne directrice sécuritaire).

4. CONSULTATION DES LIGNES DIRECTRICES

Au total il y a 3 cartables par caserne contenant les lignes directrices :

- 1 Pour le directeur
- 1 Pour la caserne
- 1 Pour le 200

Les cartables doivent demeurer aux endroits attitrés et être gardés propres.

LA DIRECTION

LDA-01 Page 2 sur 2